

## **XERODERMA PIGMENTOSUM (groupe des pathologies avec anomalies de réparation de l'ADN):**

*Bien lire les recommandations générales.*

Il n'y a pas de contre-indication à la vaccination contre le SARS-CoV-2 pour les patients atteints de xeroderma pigmentosum.

La vaccination contre le SARS-CoV-2 est importante pour l'ensemble de la population, y compris pour les patients atteints de xeroderma pigmentosum. C'est un choix qui relève du patient, comme de tout autre citoyen.

Toutefois, la vaccination pourrait être fortement recommandée pour les patients souffrant de formes graves de xeroderma pigmentosum et de toute forme de trichothiodystrophie ou du syndrome de Cockayne. Ces situations peuvent être évaluées au cas par cas avec le médecin référent du centre de référence qui suit le patient.

Pour plus de détails et en cas de questionnement d'un patient, n'hésitez pas à contacter le spécialiste qui assure son suivi médical, par courriel, fax ou téléphone.